



COMITE DU JURA

FEDERATION FRANCAISE DE PETANQUE ET JEU PROVENCAL



## REUNION DU COMITE DIRECTEUR

Le 29 septembre 2017 à 18h.

Au Boulodrome Régional de Mont sous Vaudrey

### Présents :

Melle Emilie MARAUX.

Mmes Françoise GAUTHIER, Jocelyne JARCELLAT, Yvette OUTREY et Stéphanie ZERBINI.

MM. Dominique BACHELEY, Jean BINDA, Michel BOURGEON, Patrick CROTET, Paulo DE BASTOS, Michel DEMOUGEOT, Michaël FAIVRE, Patrick GRUNEISEN, Philippe JARCELLAT, Jean-Marie MARAUX, Antoine MARTINELLO, Hervé MOINE, Gilles OUTREY, Gérard PELLOTIER, Michel PERRUSSEL et Marc SERTILLANGE.

### Absents excusés :

MM. Christian MONNOYEUR et Christian VALET

Docteur RAFINDRAKOTO Davida.

La réunion commence à 18h sous la présidence de Paulo DE BASTOS.

Le président remercie tous les membres présents pour cette quatrième réunion de l'année.

Depuis la dernière réunion, le CD39 rend hommage à M. Léon BONJOUR de Lons et à Mme Janine RAMEL, doloise bien connue des pétanqueurs pour son restaurant le long du canal et M. Patrick DOLE de Salins. Le CD 39 adresse également ses condoléances à Andrée et Gaby POINT, suite au décès de sa maman.

Félicitations à Jean-Maxime (licencié à Salins) et Emilie FAURE pour leur mariage. Bienvenue dans ce monde au petit Marius et félicitations aux parents Gaëlle ROUSSELOT- EMART et Aurélien son compagnon.

Enfin, le Président souhaite un prompt rétablissement à M. Gilles OUTREY qui honore le CD39 de sa présence malgré encore quelques difficultés de santé.

Sportivement, félicitations à la triplète de Saint Claude (DA SILVA, GIOVANNINI et TABOURET) pour son 16<sup>ème</sup> de finale du championnat de France. Corinne PLANTIN de la Boule de Damparis s'est elle aussi, inclinée en 16<sup>ème</sup> de finale. Par ailleurs, de beaux résultats ont été obtenus par des Jurassiens sur diverses compétitions. Les clubs de Saint Claude et Damparis joueront pour le compte du 2<sup>ème</sup> tour régional de la Coupe de France 2017-2018.

## **1 : Billet d'humeur du Président**

« Chers amis,

Comme toujours, je suis entouré de collègues dévoués qui font vivre la pétanque et le jeu provençal dans notre département. Vous tous, soit comme membres du CD39 ou comme dirigeants de clubs, vous contribuez à l'image que nous recherchons tous, celle d'un véritable sport où tous les acteurs agissent en fonction d'une moralité fondée sur le respect de nos textes officiels.

Malheureusement, avec le temps qui passe, tel un conducteur qui ne se rend plus compte du danger d'une route qu'il emprunte tous les jours, certains relâchent leur attention et finissent par commettre quelques petites erreurs qui peuvent, à tout moment, se solder par de graves fautes. Il suffit alors d'un évènement anodin pour que, sans la possibilité de faire appliquer un règlement, cela devienne un manquement.

Tout a été dit dans l'affaire du régional de Bletterans. Michel DEMOUGEOT m'a transmis un rapport, sans doute un peu trop à chaud, dans lequel tout n'est pas dit. Mais il a le mérite d'avoir rédigé un document constructif car ce qu'il demande n'est pas la saisie de la commission de discipline mais une prise de conscience pour que ces manquements ne se reproduisent plus. Michel PERRUSSEL a réagi, ce que je comprends parfaitement sur le principe car lui aussi a observé certains manquements non mentionnés dans le rapport. Puis, la Présidente du club organisateur, Françoise GAUTHIER qui doit tout faire pour sauvegarder la renommée de son régional en évitant certains manquements : nombre d'arbitres insuffisants (rappel : 1 pour 64 équipes donc, dès l'année prochaine 3 arbitres officieront obligatoirement), sa présence à la table de marque en tant qu'arbitre par manque de personne formée, impossibilité pour elle de saisir le jury (un absent et un arbitre juge et partie, donc l'an prochain, obligatoirement 5 membres dans le jury). Bref, il faut tirer les enseignements et préparer l'avenir en formant des dirigeants à la tenue de table de marque (ce que nous proposons tous les ans aux clubs) pour éviter qu'un bénévole du CD39 ait 50 minutes de route à faire le samedi soir pour en faire autant le lendemain matin. Enfin l'arbitre, M. Laurent OLIVIER : son comportement vraiment inadéquat mentionné, son manque d'impartialité sur la gestion des équipes, ses erreurs d'arbitrage (cartons) font que je demande à la sous-commission arbitrale de se saisir de ce dossier. La décision qui sera prise par la sous-commission doit être vue comme un avertissement et non comme une sanction par l'intéressé.

Nul besoin d'aller plus loin dans cette affaire car les erreurs, certes nombreuses, n'étaient pas délibérées et si elles l'avaient été, je n'aurais eu aucun scrupule à saisir la commission de discipline. Mon rôle est aussi de veiller à l'éthique de notre sport, pas de fermer les yeux, je pense que tout le monde peut le comprendre.

Par contre, c'est le comportement de certains joueurs qui confondent pétanque et beuverie qui me révolte. Dans ce cas, si je reçois un rapport et c'est ce qui est arrivé, je saisis immédiatement la commission de discipline. Et qu'on arrête de dire que ce sont les jeunes, disons « certains jeunes » car beaucoup d'autres font honneur à notre sport.

Autres sujets d'agacement : les forfaits de l'ABJ, Poligny et de la PCHS en CRC. A vrai dire, aucun club n'a d'excuse valable pour une simple et bonne raison que cette compétition regroupe six joueurs : aucun de ces clubs n'a que 6 licenciés. C'est dit, les amendes seront appliquées, chacun de ces clubs a reçu, en début de saison, le cahier des charges avec la rubrique liée aux forfaits et amendes.

L'annulation du concours d'Arbois à moins de 48 heures pose aussi un problème et la question de leur maintien en tant que club affilié est une nouvelle fois d'actualité puisqu'il ne remplit pas ses obligations statutaires.

Et revoilà les concours découverte, ils n'ont pas joué leur rôle fédérateur puisqu'ils ne nous rapportent que très, très peu voire aucun nouveau licencié. La preuve, notre effectif stagne et connaît même une légère diminution. Fin octobre, il me faudra expliquer au Comité Régional la présence de ces concours dans le calendrier jurassien. Je ne suis pas sûr de les convaincre d'autant que sur les conseils de la nouvelle équipe fédérale, on m'interroge sur la légalité de mettre dans le calendrier des concours ouverts à tous. Bref, les clubs vont devoir faire un choix, on a poussé le système jusqu'à sa limite.

Je ne vous parlerai que très peu de la journée de nettoyage du boulo-drome : 7 membres du CD39 (Yvette OUTREY, MM. PERRUSSEL, MARTINELLO, PELLOTIER, JARCELLAT, GRUNEISEN, DE BASTOS) et un seul bénévole de Mont sous Vaudrey : M. Armando DE BASTOS. C'est fait, n'en parlons plus, à part vous dire que tout l'extérieur a été désherbé et « démégoté » et quelques terrains raclés. A l'intérieur, bar nettoyé, planches et ficelles remises. Un grand remerciement aux présents.

Quant à la création d'un nouveau club, celui de Sportivement Pétanque, après une erreur de ma part liée à mon autorisation de publication d'une affiche sur notre site, celle-ci a été logiquement retirée. Le club m'a transmis ses statuts et son siège social est fixé au domicile de la Présidente à Champagnole. Ce club sera soumis aux mêmes obligations que les autres clubs affiliés (concours officiel dans l'année, rattachement au district de la Joux, etc) pour le reste, c'est-à-dire sa gestion interne, celle-ci ne concerne que les dirigeants et licenciés de ce club qui en accepteront les conditions. Il a été d'ailleurs le buzz de l'été et pourtant, il y aura un autre club en 2018 et là, personne n'en parle : Thoirette !

Et puis, comme si cela n'était pas suffisant, ces dernières semaines un autre sujet accapare toute mon attention : le boulodrome régional avec des annonces faites par la CCVA qui obligeront le Comité du Jura à prendre des décisions hautement importantes. Un certain nombre d'interlocuteurs a été informé : la fédération par le biais de Jean-Marie que je remercie vivement, le Président de la FIPJP, Claude AZEMA et plusieurs instances politiques et administratives. Nous en reparlerons dans quelques instants.

Alors, voilà mes amis, mon billet d'humeur n'est absolument pas une leçon de morale car il m'arrive aussi de commettre des erreurs, mais plus que jamais nous devons continuer notre engagement avec solidarité et surtout avec rigueur afin d'éviter de perdre du temps sur des broutilles car les sujets importants ne manquent pas : fusion avec la Bourgogne et le calendrier unique dès 2019, notre boulodrome régional et toutes les autres actions qui nous attendent dont le CNC féminin début novembre. »

## **2 : Approbation du compte-rendu du 10 juillet.**

Un correctif est à apporter sur les comptes rendus du 21 février et du 10 juillet. Dans la liste des présents, M. Gérard PELLOTIER n'est pas mentionné. Cependant, il a participé à ces deux réunions. Le Président et le Secrétaire Général lui présentent leurs excuses pour cet oubli regrettable.

En l'absence d'autres remarques, le compte-rendu du 10 juillet est approuvé à l'unanimité.

## **3 : Point sur les commissions.**

### **➤ Sportive :**

#### **Point sur le CDC :**

**CDC Promotion :** Emilie MARAUX signale que le club de pétanque d'Abois n'a toujours pas renvoyé les résultats de leurs deux matchs joués contre les équipes de Poligny et Champagnole. Ceci est parfaitement inacceptable et comme le prévoit le règlement, Arbois a match perdu pour ces deux rencontres. La question se pose du maintien de ce club dans cette compétition voire au sein du CD 39.

#### **CDC Elite : Classement final :**

1<sup>er</sup> : MONT SOUS VAUDREY 1 20 points

#### **CDC Féminin 1<sup>ère</sup> division:**

1<sup>er</sup> : SAINT CLAUDE 1

Pour les autres groupes, il reste une dernière journée.

#### **CDC :**

Bilan du CDC du 27 août : bénéfice : environ 400 €

**Préparation du CDC du 8 octobre.** Début de la compétition : 9h00

Arbitre : Georges LAMEIRAS

Bénévoles : Paulo DE BASTOS, Michel PERRUSSEL, Gilles OUTREY, Hervé MOINE, Gérard PELLOTIER.

**Coupe de France** : Saint Claude, Bletterans, Carreau Champagnolais et Boule de Damparis sont sortis de la phase qualificative départementale. Bravo à Saint Claude qui s'est imposé face à Colmar, malheureusement Bletterans s'est incliné de très peu face à Mirebeau sur Beze, le Carreau Champagnolais a été battu par Saint Germain du Plain. La Boule de Damparis était office pour ce tour.

**Dernière minute** : pour le tour suivant, Damparis se déplace à Quétigny (21) et Saint Claude ira à Crissey (71).

#### ➤ **Jeunes :**

**Sélections jeunes du CD39** : 9 septembre à Mont sous Vaudrey : Faute d'effectif suffisant, cette journée n'a pas eu lieu.

**Sélections jeunes commission territoriale** : 8h15, le 30 septembre à Mont sous Vaudrey. Elle est placée sous la responsabilité de Michel BOURGEON.

12 jeunes Francs-Comtois participeront à cette journée :

- 4 du Jura
- 4 du Doubs
- 4 de la Haute-Saône

La restauration est prévue à l'hôtel du Centre à Mont Sous Vaudrey.

**Sélections de la zone 7** : 21-22 octobre à Besançon. (Rosemont)

Compte rendu sera fait ultérieurement

**CRC Jeunes** : 1er octobre à Belfort (boulodrome) : l'ABJ en cadets-Juniors et Champvans en Benjamins-Minimes. Les réservations de repas ont été effectuées par ces deux clubs. Les frais incombent aux clubs concernés. Le CD n'intervient qu'en cas de qualification à la finale CNC.

**Dernière minute** : les deux équipes jurassiennes se sont qualifiées pour la finale CNC Jeunes qui se tiendra à Saint Yriex.

**Soirée des champions Jeunes** : La préparation de cette soirée est à l'étude. Elle devrait se dérouler le vendredi 24 novembre à 19h00 à la salle des fêtes de Champvans. Les présidents des clubs concernés seront destinataires en temps voulu, d'une invitation à leur intention ainsi qu'à celle des éducateurs et jeunes de leurs clubs. Cela concerne environ une quarantaine de personnes.

Le Président de BASTOS souhaite une pleine participation des membres du Comité à cette soirée, ce qui serait signe de l'intérêt porté aux activités et championnats jeunes de notre département.

#### **Trophées des Sportifs :**

Cette année, le Conseil départemental n'organise pas de remise de trophées sportifs.

**Les coqs du CDOS** : Cette soirée aura lieu le 20 octobre prochain. Le lieu n'est pas connu à ce jour. C'est l'équipe féminine « jeunes » qui représentera le CD 39.

Labellisation des écoles de pétanque : les clubs concernés doivent retourner à M. Loïc FUENTES, CTFN, leur renouvellement. L'ABJ l'a fait.

Michel BOURGEON a reçu 4 demandes de labellisation d'école de pétanque. 3 clubs n'ont pas retourné leur demande. Ceci est fort regrettable !!!

#### ➤ **Arbitres :**

Saisie de la sous-commission arbitrale : au cours du mois d'octobre : sont membres : MM. GRUNEISEN, DEMOUGEOT, PERRUSSEL et OUTREY. Cette commission entendra et fera le point avec Monsieur OLIVIER Laurent, arbitre départemental.

Le Président GRUNEISEN fait le constat d'un trop grand laxisme dans la fonction arbitrale : Beaucoup trop de manquements à la réglementation ne sont pas sanctionnés : tenues non

homogènes, port de sandales, espadrilles ou tongues, piétinement du cercle, port de « marcel », consommation de tabac sur les jeux, utilisation du téléphone etc... Et plus grave encore : comportement agressif entre joueurs, état d'ébriété manifeste et parfois insultes à arbitre et ou dirigeant. Il faut que cela change et cela passera d'abord par une prise de conscience des joueurs sur le jeu de pétanque qui doit avant tout être un sport à part entière et que sa pratique s'appuie sur le respect des autres et des règles. Les arbitres doivent également contribuer à l'amélioration de cette pratique. Ils ne sont pas exclusivement des mesureurs de points mais avant tout des pédagogues qui expliquent les règles et les font appliquer si besoin en sanctionnant les irrégularités.

#### ➤ **Discipline :**

La commission a été saisie par le Président suite au rapport établi lors du régional de Bletterans. En l'occurrence, il s'agit de M. Kévin PITON. La commission se réunira le samedi 14 octobre à 10h30 pour traiter cette affaire.

Le Président DE BASTOS signale que d'autres affaires, tout aussi graves et regrettables, auraient pu être traitées en commission de discipline si elles avaient fait l'objet d'un rapport d'incident en temps voulu adressé au Président, notamment suite à des insultes proférées à l'encontre de dirigeant ou d'arbitre.

#### ➤ **Vétérans :**

Sur 19 clubs concernés, **184** vétérans sont qualifiables pour participer à la journée qui leur est consacrée le 26 octobre prochain. Le concours du 22 juin aux Rousses n'est pas comptabilisé car Philippe JARCELLAT n'a reçu aucune liste malgré plusieurs relances (il y avait 9 équipes). Devant le nombre de participants de plus en plus croissant, l'option de la réservation de la salle des fêtes de MONT SOUS VAUDREY pour le service du repas de midi est retenue.

Les Présidents des clubs concernés ont été destinataires d'un courrier précisant les modalités participatives à cette journée avec la liste des vétérans de leur club qualifiables ainsi que d'un bulletin d'inscription à retourner à Michel PERRUSSEL. Le prix de la participation par personne est de 18.00 €. Cette somme comprend le prix du repas, (boisson comprise), une petite participation à la location de la salle et à la dotation en lot du concours à la mêlée.

#### ➤ **Trésorerie :**

##### **Comptabilité Générale du CD 39 :**

Montant de l'actif actuel : **56 205.56 €**

Par rapport au bilan comptable effectué lors de la précédente réunion, le CD 39 a honoré plusieurs dépenses pour un montant de plus de 10 000 €. Dépenses justifiées principalement par le financement des délégations aux divers championnats de France.

Parallèlement à ces dépenses le CD 39 a perçu la subvention du CNDS pour un montant de 2 500 €. Quant à la subvention départementale il reste à en percevoir le solde, soit 30% de son montant.

Le trésorier du CD 39 signale que 2 clubs doivent encore de l'argent au CD 39. Il s'agit des clubs de :

- SELLIERES pour un montant de 43 €. A ce montant s'ajoute celui de l'affiliation 2017 qui n'est toujours pas réglée et ce bien que ce club soit en sommeil. Montant global dû : 97 €.
- Le club de FRAISANS qui doit encore la somme de 207 € malgré l'engagement pris par son Président le jour de sa dissolution.

##### **Comptabilité du boulodrome :**

Compte tenu de l'absence de fonctionnement pendant le mois d'août, celle-ci n'a pas évolué depuis le dernier point comptable

Total des actifs au 29 septembre 2017 : **27 314.62 €**

**Point sur les licences :** Situation à la date du 29.09.17

1671 licenciés (1719 à la même date en 2017 : soit un delta de -48 licenciés)

Ces 1671 licences se décomposent de la façon suivante :

- 1527 licences séniors (1209 m – 318 f)
  - 642 vétérans (535 m – 107 f)
  - 885 séniors (674 m – 211 f)
- 144 licences Jeunes (114 m – 30 f)
  - 22 juniors (29 m – 3 f)
  - 46 cadets (36 m – 10 f)
  - 50 minimes (39 m – 11 f)
  - 26 benjamins (20 m – 6 f)

#### **4 : Point succinct sur les championnats de France.**

Apparemment, tout s'est bien déroulé.

Hervé MOINE n'a toujours pas reçu les comptes-rendus du championnat jeunes juniors et cadets. Les délégués à ces championnats de France, Bernadette LAMBOLEY et Philippe JOURNOT doivent les lui faire passer.

Le Président, Paulo DE BASTOS soulève le problème des délégations qui rentrent le samedi sitôt leur équipe éliminée de la compétition alors que la nuitée et les repas du samedi ainsi que les repas du dimanche sont défrayés par le CD. Cela n'est pas normal. Ce problème sera discuté à la prochaine réunion de la commission des finances laquelle prendra des dispositions pour que cela ne se reproduise plus : paiement direct et en totalité des nuitées directement à l'hôtelier, remboursement exigé des sommes perçues dès lors qu'elles ne seront pas utilisées conformément à leur affectation.

Marc SERTILLANGE a connu un problème de réservation hôtelière lors du national de MOULINS. Alors que 4 chambres avaient été réservées, deux seulement ont été prises en compte par l'hôtelier... Finalement, un arrangement a pu s'opérer.

#### **5 : Calendrier 2018 et Comité Régional Bourgogne-Franche-Comté**

Il a été validé le 6 septembre en commission territoriale. **Ce document sera envoyé aux districts qui devront se réunir en octobre-novembre avec un retour au Président pour le lundi 20 novembre au plus tard.**

Ce qu'il faut retenir pour 2018 :

- La commission territoriale de Franche-Comté supprime le championnat tripléte mixte vétéran.
- CRC : 1 journée double puis un week-end (journée simple + journée double) dans le CD le plus centré (CD25) et une journée double.
- Il y aura toujours des champions de Franche-Comté qui iront au championnat de France avec le système actuel mais avec l'appellation Bourgogne-Franche-Comté.

Ce qu'il faut retenir au niveau du Comité Régional pour 2018 et après :

- Le calendrier 2018 s'harmonise sur un point : les championnats départementaux se déroulent à peu près tous au même moment en Bourgogne et en Franche-Comté, c'est-à-dire que les championnats départementaux doivent être terminés à l'Ascension.
- Régionaux et national dans le CD39 en 2018 : ils sont tous validés par le président du Comité Régional.
- CRC 2018 : après de nombreuses discussions, il n'y aura pas de finale régionale Bourgogne Franche-Comté, donc le 1<sup>er</sup> du CRC 1 Franche-Comté montera en CNC3 (engagement verbal du Président du Comité Régional au téléphone cette semaine).
- 2019 : calendrier unique imposé par la fédération qui a déjà envoyé un projet.

## **6 : Rencontre avec la CCVA.**

Elle a eu lieu ce mercredi 27 septembre en présence de MM. Claude AZEMA, président de la FIPJP, Joseph CANTARELLI, vice-président de la FFPJP en charge des projets de constructions de boulodromes, Jean-Marie MARAUX, trésorier de la FFPJP, Yvette OUTREY, présidente du boulodrome, Michel PERRUSSEL, trésorier du boulodrome et du président du CD39, Paulo DE BASTOS.

Représentaient la CCVA : MM. ROCHET, GAUTHIER et ROUGEAUD.

Le Président relate cette rencontre : « Très clairement, face aux difficultés financières présentées par cet organisme dans la gestion annuelle du boulodrome, dues par ailleurs, entre autres, aux baisses des dotations de l'Etat, son souhait est de vendre cette structure. Donc, dans cette perspective, le bâtiment sera expertisé dans les prochaines semaines et le CD39 a logiquement acquis le droit de préemption. L'offre sera donc prioritairement adressée au CD39, principal locataire depuis 7 ans n'ayant jamais connu de défauts de paiement. Effectivement, deux autres acheteurs potentiels existent. Néanmoins, ils devront attendre la décision du CD39. Dans ce dossier, la fédération, par le biais de M. CANTARELLI, a rappelé l'importance de cette structure sportive, le dynamisme du CD39 à faire vivre le boulodrome et les retombées économiques annuelles. Enfin, et c'est important, la convention a toujours été respectée de notre part même si sportivement, la CCVA ne comprend pas qu'un championnat de France ne puisse pas se dérouler sur ce site. Le manque hôtelier et la capacité de restauration pour un grand nombre de personnes semblent leur échapper mais l'essentiel est ailleurs. Le CD39 va devoir dans les prochaines semaines prendre une décision importante car si sauvegarder le boulodrome régional est une évidence tant nous sommes conscients, tout comme nos clubs jurassiens, de la chance que nous avons d'avoir une telle structure, il faudra étudier le dossier avec minutie et sans doute engager le CD39 sur un investissement qui dépassera le cadre d'un simple mandat pour lequel nous avons été élus. Voilà où nous en sommes réellement et tout autre discours que vous pourriez entendre ne serait que lecture de boule de cristal qui, dans le meilleur des cas me fait sourire, et dans le pire m'interroge sur la capacité de nuisance de certains qui véhiculent des contrevérités. »

Une prochaine réunion est d'ores et déjà programmée avec la communauté de communes, le 2 novembre pour faire à nouveau le point sur ce dossier.

Avec le recul, Jean-Marie MARAUX pense que c'est une bonne opportunité qui est proposée au CD 39 que celle de devenir propriétaire de ce bâtiment. « Cette hypothèse avait été envisagée il y a sept années, dès le début du projet. C'est dommage que nous n'ayons pas donné suite à nos intentions. C'est une deuxième chance qui se présente à nous... Le projet d'achat est réalisable et viable, Il faut saisir cette opportunité et ne pas la laisser filer. »

Il est convenu d'une réunion avec les membres du CD 39 et les présidents de clubs lorsque nous serons en possession de tous les éléments budgétaires et aurons établi un plan de financement. Rien ne sera décidé sans consultation préalable des présidents de clubs.

## **7 : Préparation de la journée Sport Adapté le 14 octobre « JOUONS ENSEMBLE »**

Michel PERRUSSEL sera le coordonnateur de cette journée.

**Le samedi 14 octobre prochain de 13h30 à 17h00, au boulodrome régional de BANS / MONT SOUS VAUDREY** le comité départemental de sport adapté en lien avec le comité départemental du Jura FFPJP, organiseront un après midi pétanque régi sous le thème : « JOUONS ENSEMBLE ». Une cinquantaine de personnes handicapées environ, issue des clubs francs comtois, participera à cette demi-journée.

Un courrier a été adressé à tous les clubs sollicitant la participation de bénévoles licenciés afin de constituer des équipes composées de personnes valides associées à une ou deux personnes handicapées, (cela en fonction du nombre de participants).

Cette même journée organisée l'an passé connut un énorme succès auprès des personnes handicapées, lesquelles ont su manifester leur joie et leurs remerciements chaleureux au moment de conclure. Le CD compte sur vous pour que cette année, nous connaissions le même élan fraternel de solidarité.

Données pratiques :

- Michel PERRUSSEL et Hervé MOINE à la table de marques
- Prévoir l'achat d'une soixantaine de médailles : Michel PERRUSSEL
- Le CD 39 s'occupe d'organiser la buvette ainsi que le goûter : Yvette OUTREY

Prévoir pour 50 personnes handicapées, une dizaine d'accompagnants, 30 à 40 bénévoles des clubs.

Le boulodrome sera ouvert aux délégations sport adapté le samedi matin à partir de 11h00 afin que les personnes puissent y pique niquer.

MERCI au club de SALINS qui a donné une dizaine de coupes pour la dotation de cette journée.

**APPEL aux clubs :** Le Président DE BASTOS demande aux clubs de lui faire remonter toutes les actions mises en place dans leur club au profit des personnes handicapées ; nombre de personnes concernées, nombre de séances par semaine, les horaires etc. Expliquez également s'il y a des actions intégratives communes organisées lors des séances etc... Toutes ces informations seront communiquées ensuite auprès de la fédération.

## **8 : Préparation CNC Féminin 4 et 5 novembre.**

**Délégué** FFPJP : Jean-Marie MARAUX

3 Délégués CD39 : Paulo DE BASTOS, Michel PERRUSSEL et Patrick GRUNEISEN

Ces deux personnes recueilleront les licences et les contrôleront le vendredi 3 novembre dès 14h. Mise en place d'un ordinateur, d'un lecteur et d'une imprimante (vérifier le niveau d'encre) et du papier (prévoir une ramette supplémentaire).

**éducateurs** de la FFPJP : 3 seront présents et il est demandé d'en fournir 3 du CD39. Jean-Marie MARAUX se charge de leur réservation hôtelière.

**Arbitrage** : MM. DELAUNE, JANDARD et LANTSOGHT (remplacement M. LOCATELLI) Pour ces personnes, la FFPJP prend 2 arbitres à sa charge et le CD39 le 3<sup>ème</sup>. Michel PERRUSSEL s'est chargé de la réservation hôtelière.

**Matériel** : 48 terrains (12x3m) dont 1 carré d'honneur comprenant 2 terrains + 3 pistes de tir de précision avec le matériel suivant : bombes de peinture, des boules cibles blanches et boules noires (diamètre 74 mm) et des buts de couleur.

Contrainte : les individuels se feront sur deux tours.

Bien sûr, il faudra disposer des tables pour remplir les feuilles de matchs près des délégués.

**Organisation** : Programme :

vendredi 3 novembre

Accueil des délégations au Boulodrome à partir de 14:00

vin d'honneur vers 19 heures.

Responsable du vin d'honneur : Yvette OUTREY

crémant du Jura et jus de fruits : Yvette OUTREY

Comté : Michel PERRUSSEL (Prévoir pour une cinquantaine de personnes)

samedi 4 novembre

9h30 : 1er tour tête à tête + doublettes terminées avant la pause

14h00 : triplettes + tir 1er tour puis 2ème tour complet

dimanche 5 novembre

8h00 : 3ème tour complet sans interruption

**Arrosage des terrains** : samedi matin, samedi avant la reprise et dimanche matin.

Noms : Gérard PELLLOTIER, Gilles OUTREY et Michel PERRUSSEL

**Buvette :**

Vendredi après-midi : Yvette et Gilles OUTREY, Hervé MOINE et Patrick GRUNEISEN

Samedi sur la journée ou demi-journée : Yvette OUTREY, Gilles OUTREY, Michaël FAIVRE, Dominique BACHELEY, Antoine MARTINELLO, Françoise GAUTHIER, Patrick GRUNEISEN, Jocelyne et Philippe JARCELLAT.

Dimanche matin (7h15) : Gérard PELLLOTIER, Gilles OUTREY, Jocelyne et Philippe JARCELLAT.

**Prévoir des sandwiches** le samedi soir. Yvette OUTREY.

**Restauration :**

- Le traiteur Ramel est retenu le samedi midi à la salle des fêtes de Mont sous Vaudrey : 16 € le repas boissons non comprises.
- Installation de la salle le vendredi (tables et chaises) : Paulo DE BASTOS, Michel DEMOUGEOT, Hervé MOINE, Patrick GRUNEISEN, Michel PERRUSSEL  
Nappes blanches : Yvette OUTREY s'en procure aux puces de Petit Noir  
Pour le repas de samedi midi, prévoir du chardonnay, trousseau et canettes de bière. Eau à disposition des joueuses.

Répartition des délégations entre l'Escale et le Centre le dimanche midi : 16 € vin compris

Centralisation des repas du samedi et du dimanche : Michel PERRUSSEL. Retour des inscriptions au plus tard le 27 octobre.

Hervé MOINE éditera des tickets, de couleur différente, pour les repas de samedi midi et du dimanche midi. Ces tickets seront remis à chaque délégation en fonction de leurs réservations, au pool d'accueil le vendredi après-midi. Le contrôle des tickets sera effectué par Michel DEMOUGEOT, le samedi midi à l'entrée de la salle des fêtes. Charge au restaurateur de récupérer ses tickets auprès de chaque convive le dimanche midi.

Il faudra prévoir une équipe pour ranger les tables et les chaises après le repas de samedi. A déterminer le moment venu.

- **Hôtellerie :**

Paulo DE BASTOS va transmettre aux délégations une liste d'hôtels sur le secteur aux différentes délégations. Le CD39 ne s'en occupe pas.

- **Cochonnets :**

Michel PERRUSSEL s'est chargé d'une commande de 100 unités auprès de l'entreprise MONNERET qui seront vendus par deux jeunes (voir avec la commission des jeunes) au prix de 2.50€ l'unité.

## 9 : Questions diverses.

- **Trophée des bénévoles :** Afin de mettre à l'honneur les bénévoles oubliés du mouvement sportif, qui travaillent dans l'ombre pour leur club, le CDOS organise une cérémonie conviviale de remises de trophées le **lundi 13 novembre 2017 à la salle des fêtes de Ruffey Sur Seille**. Les critères de sélections des lauréats sont :
- Etre âgé de 40 ans au moins et 10 ans de bénévolat minimum
  - Bénévoles dit de « terrain » : tenues des buvettes par exemple
  - N'ayant jamais exercé aucun mandat ni aucun mandat en cours

Si parmi vos licenciés certains répondent à ces critères vous pouvez proposer leur candidature à Michel DEMOUGEOT : 260, le Coin Neuf 39210 MONTAIN. Réponse au plus tard le lundi 16 octobre 2017 avec les CV et une photo.

- **Nettoyage des sanitaires du boulodrome et entretien à minima des terrains :**

Avec la saison d'hiver qui commence et l'investissement normal du boulodrome par le club de MONT SOUS VAUDREY, Gilles OUTREY demande à ce que le club s'organise afin de maintenir en état de propreté les sanitaires après leur utilisation les mardis et les vendredis après midi. De même, il souhaite que les jeux utilisés soient ratissés en fin d'entraînement. Il n'est plus acceptable que lui et son équipe de bénévoles soient obligés de remettre les lieux en état avant les concours des 55 ans et plus et autres compétitions.

- **Panneaux publicitaires :** Deux nouveaux annonceurs proposent leur publicité :

- La fromagerie JURAMONT de POLIGNY
- La pâtisserie Nicolas GALMICHE de MONT SOUS VAIDREY

Hervé Moine est chargé du montage des panneaux de ces deux nouveaux partenaires.

- **Récompenses Jeunesse et Sports :** Madame Yvette OUTREY a reçu la médaille de bronze lors de la promotion du 14 juillet. Le CD39 la félicite et l'applaudit pour l'ensemble de son œuvre.
- **Dernière minute :** Monsieur Antoine MARTINELLO est quant à lui, récipiendaire de la médaille d'argent de la Jeunesse et des Sports, récompense obtenue lors de la promotion du 1<sup>er</sup> janvier.

Le Président lève la séance à 22h30.

Le secrétaire Général  
Michel PERRUSSEL

Le Président du CD 39 FFPJP  
Paulo DE BASTOS